

E-BULLETIN DE L'UIP

N°8 – 30 juillet 2012

Les parlements ont un rôle critique à jouer pour rendre l'aide au développement plus efficace - Les parlements auront désormais un rôle à jouer pour rendre l'aide internationale plus efficace et aider ainsi les pays à se développer de la façon qu'ils ont choisie. Avec l'attribution à l'UIP d'un siège parlementaire au sein du Comité de pilotage du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement, les parlements pourront prendre part au processus de décision sur l'aide au développement. Ils devraient notamment piloter le processus d'aide au niveau national. Ce partenariat mondial a été créé lors d'un forum de haut niveau qui s'est tenu à Busan (Corée du Sud) fin 2011 et qui avait pour objectif de donner une impulsion politique aux initiatives en faveur du développement. Le problème de l'efficacité de l'aide au développement se pose depuis longtemps et l'on y a répondu notamment avec les Objectifs du Millénaire pour le développement. Le Comité de pilotage a pour mandat de fixer un cap stratégique du Partenariat mondial, de coordonner et superviser ses initiatives et d'en appuyer les plateformes ministérielles. Il sera coprésidé par le ministre britannique de la coopération internationale, Andrew Mitchell, les autres co-présidents restant à désigner. « La difficulté consistera à mobiliser les parlements pour qu'ils jouent ce rôle critique et à mobiliser les donateurs pour qu'ils appuient les dispositifs qui visent à renforcer la capacité des parlements à superviser une coopération efficace au service du développement », a expliqué Martin Chungong, Directeur de la Division des Programmes de l'UIP et représentant de l'UIP au sein du Comité de pilotage du Partenariat mondial. « Toutes les parties prenantes au développement ont vocation à rendre l'aide au développement plus efficace ».

Action pour la santé maternelle et infantile au Kenya – Le Kenya sera le premier pays à commencer à donner suite à la résolution sur la santé des femmes et des enfants que la 126^{ème} Assemblée de l'UIP a adoptée cette année. Les 10 et 11 août, le Parlement kényan et l'UIP organisent à Naivasha, ville de la province de la vallée du Rift, un atelier où des parlementaires et fonctionnaires parlementaires kényans examineront les lois en vigueur et les projets de loi relatifs à la santé des mères et des enfants. Cet examen vise à définir les lois nécessaires pour que le droit aux soins essentiels de santé, qui est consacré dans la Constitution, soit réalisé pour tous les Kényans conformément aux normes nationales et internationales relatives aux droits de l'homme. L'atelier étudiera les moyens d'accélérer la prise en compte de la santé maternelle et infantile dans les propositions de loi et de trouver les fonds nécessaires pour disposer de budgets plus importants pour ce groupe de population.

Le Parlement rwandais évalue ses atouts et ses faiblesses en matière d'égalité des sexes - Bien qu'étant le seul parlement au monde à compter une majorité de femmes (56,3 %), le Parlement rwandais procède en cette fin juillet à une auto-évaluation de sa « sensibilité au genre ». Réalisée par 40 parlementaires hommes et femmes et des membres de l'administration des deux chambres du Parlement, cette évaluation portera sur différentes questions, à savoir les fonctions occupées par les femmes, l'intégration des questions de genre dans la législation et dans les partis politiques, les conditions de travail au Parlement et les politiques en place pour combattre le harcèlement sexuel sur le lieu de travail. Elle sera immédiatement suivie d'un séminaire d'information d'une journée

organisé par l'UIP, le Parlement rwandais et le Forum des parlementaires rwandaises sur ce qui fait un parlement attentif aux questions de genre. Les participants prendront appui sur l'étude de l'UIP *Parlements sensibles au genre : Etude mondiale des bonnes pratiques* <http://www.ipu.org/pdf/publications/gsp11-f.pdf>. A l'issue de ce séminaire, un plan d'action sera défini, en vue des élections qui doivent se tenir l'année prochaine. Ces activités s'inscrivent dans un programme d'appui de l'UIP au Rwanda. En avril, l'UIP avait déjà assuré une formation aux parlementaires et au personnel du Parlement sur l'intégration des questions de genre, notamment dans l'élaboration du budget, afin d'aider le Parlement à remplir ses obligations en matière d'égalité des sexes dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'économie.

En Belgique, une résolution du Sénat relance les efforts déployés pour lutter contre le VIH/sida – Le Sénat belge a adopté à l'unanimité une résolution qui vise à renforcer le rôle international de la Belgique dans la suppression des entraves à la lutte contre le sida, telles que les lois punitives et discriminatoires, et dans le financement des activités de riposte au VIH. La résolution, proposée par Marleen Temmerman, sénatrice et Présidente du Groupe consultatif de l'UIP sur le VIH/sida, demande au Gouvernement belge non seulement d'intégrer la problématique du VIH/sida dans tous les services publics concernés de l'Etat fédéral mais aussi de considérer la lutte contre le VIH/sida comme une priorité multisectorielle des acteurs de la coopération belge au développement. Selon le texte de la résolution, cette question devrait être mise systématiquement à l'ordre du jour du dialogue politique avec les pays partenaires de la Belgique, compte tenu de la prévalence élevée du VIH dans plusieurs d'entre eux, tels que l'Afrique du Sud, le Burundi, le Mozambique, l'Ouganda, la République démocratique du Congo et le Rwanda. La résolution demande entre autres à la Belgique de jouer un rôle de pionnier dans le cadre de la promotion des droits sexuels et reproductifs lors des négociations au niveau supranational et de réserver des budgets en faveur des groupes particulièrement vulnérables à la maladie. Par cette résolution, le Sénat belge met en évidence le rôle de premier plan que les parlements peuvent jouer dans la lutte contre l'épidémie de VIH/sida, qui est l'un des principaux objectifs du Groupe consultatif de l'UIP sur le VIH/sida.

Pour consulter le texte intégral de la résolution en français, prière de consulter la page suivante : <http://www.senate.be/www/?M1val=/dossier&LEG=5&NR=1681&LANG=fr>.

Un parlementaire malien à la présidence du Comité des droits de l'homme des parlementaires – Le Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP, qui s'est réuni à Genève dans la deuxième quinzaine de juillet, a élu à sa présidence un parlementaire malien, ancien Vice-Président du Comité. M. Tapo est remplacé à la vice-présidence par M. Juan Pablo Letelier, parlementaire chilien qui a une longue expérience des travaux du Comité. Ce dernier, qui a examiné des cas en majorité confidentiels de violations des droits de l'homme et entendu les déclarations de plusieurs délégations sur les violations présumées, a aussi pris le temps de réfléchir à certaines de ses méthodes de travail.

Nouveau site Web du Groupe britannique de l'Union interparlementaire (BGIPU) - Le Groupe britannique de l'Union interparlementaire (BGIPU) vient de lancer son nouveau site Web. Le site (www.bgipu.org) est désormais un important point focal pour le Groupe britannique et ses membres. On y trouve des rapports sur toutes les activités du BGIPU et la liste des réunions futures, ainsi que des informations plus générales sur le fonctionnement du Groupe.

A l'instar des Groupes UIP de nombreux pays, le BGIPU est composé de parlementaires de tous les partis, tant de la Chambre des communes que de la Chambre des Lords. Il compte actuellement 600 membres. Il œuvre à faire mieux connaître l'action britannique sur la scène internationale, ainsi que la contribution qu'apporte le Parlement du Royaume-Uni au renforcement de la démocratie parlementaire dans le monde. Il présente aux parlementaires les grands enjeux mondiaux à l'ordre du jour de l'UIP que sont la défense des normes universelles des droits de l'homme, la parité dans la représentation politique, l'état de droit, le soutien à des mécanismes efficaces pour la paix et la sécurité dans le monde, et le développement durable. Agissant à travers l'UIP, le BGIPU concourt au renforcement des normes et des institutions démocratiques ainsi que de la contribution parlementaire au dialogue multilatéral, plus particulièrement à travers le système des Nations Unies.